

Déclaration Fnec-FP FO au CHSCT-A, mardi 19 avril 2016.

Force Ouvrière demande qu'au cours ce CHSCT-A extraordinaire :

- premièrement, que soit clairement définis les moyens et le calendrier que se donne le CHSCT- académique afin que toute la lumière puisse être faite sur cette dramatique affaire,
- deuxièmement, que soit affinée et précisée la méthode de travail d'enquête en « parallèle concertée » avec le CHSCT régional.

Avis voté par le CHSCT-A du 19 avril

Les représentants des personnels au CHSCT Académique demandent une enquête dans le cadre du suicide de Roger Collomp, agent d'accueil au lycée Périer. Cette enquête a pour objet d'analyser les déterminants professionnels dans le geste de M. Collomp et de définir des pistes de prévention.

Pour ce faire, les représentants des personnels souhaitent faire une visite de l'établissement (en particulier les unités de travail concernées) et entendre tout personnel exerçant ou ayant exercé dans l'établissement, toute personne pouvant éclairer les événements. Ils demandent aussi à mener les entretiens et à faire le travail d'analyse conjointement avec le CHSCT Région.

Voté à l'unanimité (4 FSU, 2 FO, 1 UNSA).